

# Anciens de la Belle étoile : « Le centre a aussi sauvé des centaines de mômes »

Le film de Clémence Davigo, *Les Oubliés de la Belle étoile*, relate les violences subies par d'anciens pensionnaires du centre de Mercury et Tamié, dirigé par l'abbé Garin dans les années 60 à 70. Il donne la parole à d'anciens gamins, qui brisent le silence, 60 ans après. Un film qui a fait réagir les héritiers de l'abbé, mais aussi d'ex-pensionnaires et éducateurs, qui portent un autre regard sur ce qu'il s'est passé.

**H**acen Azizi a passé 8 ans en pension au centre La Belle étoile de Mercury et Tamié, et Michel Jambot 12 ans. Depuis la sortie du film de Clémence Davigo, ils cherchent à sortir du silence pour tenter de réhabiliter la mémoire de l'abbé Garin, et ne pas laisser la Belle étoile être résumée au témoignage des souffrances et violences révélées par leurs anciens camarades. Enfants de familles défailtantes, l'un comme l'autre ont été placés là-bas par les services sociaux. Michel



François Garin et Josette Garin sont le neveu et la nièce de l'abbé Garin, fondateur du centre La Belle étoile à Mercury. Ici avec d'anciens pensionnaires et éducateurs du centre : à gauche Fabien Terraz, à droite Hacem Azizi et Michel Jambot. Photo Le DL/P.C.

## Repères ► De nouveaux témoignages

Après la sortie du documentaire *Les oubliés de la Belle étoile*, plusieurs victimes ont appelé la cellule d'écoute des diocèses de Savoie. Chacune va être écoutée et accompagnée. La cellule d'écoute ne souhaite pas communiquer le nombre de nouveaux témoignages, « pour respecter la confidentialité qu'elle s'engage à avoir vis-à-vis des victimes qu'elle reçoit ». Déjà sept anciens pensionnaires de la Belle étoile avaient sollicité la cellule d'écoute. Ces nouveaux témoignages, en fonction de la nature des faits, seront transmis au procureur de la République et au Vatican, au service de la Doctrine de la Foi. Les personnes victimes de toute forme d'abus commis au sein de l'Église en Savoie peuvent contacter la cellule d'écoute au 06 65 35 32 73.

Jambot, ancien président de l'association des Anciens de la Belle étoile, de 2005 à 2010, et qui a pris ses distances avec les autres depuis le film, a reproché à Clémence Davigo son parti pris dès la préparation du documentaire. « Des choses se sont passées, mais c'est un film à charge. Pourquoi résumer la Belle étoile à la seule parole de ceux-là ? Alors que l'abbé Garin, avec son centre, a sauvé des centaines de mômes, il en a sorti bien plus de la m... qu'il n'en a mis » lâche-t-il, furieux.

### Témoins ou victimes eux-mêmes : « oui, ça a existé mais... »

Témoins ou victimes eux-mêmes de ce qu'ils appellent des « punitions individuelles ou collectives », ils trouvent « exagérée » la façon dont les anciens ont raconté la vie là-bas. Témoins du moment où un de leur camarade a perdu un œil, après qu'un moniteur lui a lancé un bâton, ils ne sont pas d'accord avec la version livrée dans le film sur la taille du bâton - ou « de la baguette de noisetier » nuancent-ils, de l'intentionnalité du lancer - « un accident », selon eux. Ils conviennent que les faits dénoncés dans le film ont bien existé : les punaises

sous les ongles, les tours en slip dans la cour, les paires de baffes et les coups de rangers. Là où le discours dénote, c'est dans la perception qu'ils ont de ces maltraitances : « Il n'y avait pas de formation pour les moniteurs à l'époque », « C'était dû à l'énervement parce qu'il y avait de l'indiscipline dans nos rangs », « L'éducation était stricte mais à l'époque c'était comme ça partout », justifient les anciens pensionnaires et moniteurs. La réalité de ces violences n'était pas le quotidien, selon eux, mais bel et bien des actes isolés dus à trois éducateurs qui ont travaillé au centre : « Celui qui mettait des punaises sous les ongles, c'était une brute, il a maltraité des gosses, mais l'abbé Garin l'a viré dès qu'il l'a appris », raconte Fabien Terraz, ancien moniteur. « L'autre, celui qui nous mettait en slip dans la cour sous la neige, j'avais aussi la haine contre lui, c'était un barbare » raconte Michel Jambot, « mais il a été viré aussi quand l'abbé l'a su », assure-t-il. Quant au « troisième taré », comme ils l'appellent, « c'était un paumé : un ancien pensionnaire, qui n'avait pas de formation et rien d'autre dans sa vie ». Lui n'a pas été licencié, et a, selon eux, mis fin à ses jours quelques années plus tard.

### La question de la prescription relancée

Michel Jambot est en colère : « Ce qu'il fallait, c'était juger ces trois personnes au lieu de mettre en cause tous les gens qui ont sauvé les trajectoires de centaines d'enfants. Des moniteurs, des éducateurs, des gens bien qui ont travaillé pour nous aider à nous en sortir, il y en a eu des dizaines, et on ne pas tout détruire comme ça ! »

Alors que les anciens se déchirent sur leurs souvenirs de la Belle étoile, et qu'éclate, à l'autre bout du pays, l'affaire Bétharram, se pose encore une

fois la question centrale de la justice, des responsabilités de chacun, et de la prescription des faits. Josette et François Garin, la nièce et le neveu de l'abbé, s'attellent à réhabiliter le nom de leur aïeul, qui est aussi leur nom de famille, et brandissent la présomption d'innocence comme étendard. Ils s'évertuent à rappeler la vocation de sa vie : « L'abbé a hérité de la fortune de son oncle (NDLR, l'équivalent de 3 millions d'euros d'aujourd'hui selon les éléments de l'héritage), et a décidé de consacrer sa vie à venir en aide aux enfants qui, au sortir de la guerre, se sont retrouvés livrés à eux-mêmes ou confiés

par des familles qui n'avaient pas les moyens d'assurer leur subsistance », explique François Garin. Plus de 50 ans après sa mort, depuis la sortie du film, sa sœur Josette crie son indignation : « Mon oncle a consacré sa vie et sa fortune à ces enfants, il est décédé à 57 ans seul dans son lit d'hôpital, sans rien, et aujourd'hui sa mémoire est salie ». Elle est décidée à faire entendre sa voix, à son tour, en réponse aux médias qui ont parlé du centre. Pour ne pas que la genèse ni le décor de l'histoire soient oubliés dans le fracas des révélations mises au jour par le film *Les Oubliés de la Belle étoile*.

● Perrine Coulon

## Fabien Terraz : « Je me souviens de l'inspection de la secrétaire d'État »

Fabien Terraz, co-fondateur et ex-directeur général de la Sasson, a travaillé à la Belle étoile et l'abbé Garin fut son premier employeur : « Aujourd'hui, ce n'est plus acceptable. Mais à l'époque, je faisais ce qu'on me disait. Le soir, s'il y avait du bruit dans le dortoir, on faisait sortir les pensionnaires et on montait en courant jusqu'à Tamié à la belle étoile ». Et quant à tenir tête à

l'abbé ou à dénoncer ce qu'il s'y passait ? « C'était inimaginable ! L'établissement était financé par l'État, avec des enfants placés par la Ddass ! » Fabien Terraz se souvient que ce sont des questions comme celle-là que lui a posées la secrétaire d'État, Marie-Madeleine Dienesh, quand elle est venue en inspection, peu avant l'ouverture du nouveau centre de 150 lits en 1970.

« Elle nous a demandé si on savait comment était financé le centre aussi. Les prix d'accueil étaient plus bas qu'ailleurs et ils cherchaient à comprendre pourquoi, mais on faisait beaucoup à la ferme, en auto-suffisance.

Assez rapidement après l'inspection, l'abbé a été écarté, et la gestion de son nouveau centre a été confiée à quelqu'un d'autre. »